

# IGPDE - BUREAU DE LA RECHERCHE

## LA VEILLE INTERNATIONALE EN BREVES - Juin 2012 - N° 31

### Précisions méthodologiques

- Les Brèves et les Réactives sont élaborées à partir d'une analyse de sources d'informations et de rapports publiés tant par les administrations publiques européennes et étrangères que dans la presse, notamment.
- Leur objectif est d'apporter un éclairage comparatif sur les réformes de la gestion publique, principalement dans les pays de l'OCDE.
- Elles ne reflètent pas le point de vue de l'IGPDE.
- Pour des questions de format, nous indiquons seulement un ou deux liens ayant permis de rédiger l'information. Si d'autres ressources ont été utilisées, elles apparaissent entre parenthèses dans le corps du texte.

### Note réactive du mois

### Etats-Unis

N°45

A l'heure de la crise, il a semblé intéressant de regarder ce qui se passe dans un Etat en plein boom économique: le Dakota du Nord. On constate que, le plein emploi et l'afflux de capitaux, s'ils ont naturellement des vertus, ont aussi pendant des effets paradoxaux sur la gestion publique.

[en savoir plus](#)

## ACTUALITE DE LA GESTION PUBLIQUE

### GESTION DE LA PERFORMANCE (BUDGET, INDICATEURS, AUDITS ...)

#### Pays-Bas

**Des milliards de dépenses de l'Etat ne sont pas contrôlés** », annonce la presse quotidienne. La Cour des Comptes a publié une étude consacrée aux dépenses de l'Etat sur la période 2006-2011. Elle révèle que pour « un peu moins de la moitié des montants engagés par les ministères sur des objectifs sociaux, l'efficacité des dépenses n'est pas contrôlée ». En 2010, les ministères ont dépensé 111 mds € et n'ont vérifié l'efficacité de l'utilisation de cet argent que pour 60 mds € environ : « **la moitié des sommes contrôlées ne répondait pas aux critères d'efficacité** ». **La Cour des Comptes prévoit également un manque de fonctionnaires** du fait de non remplacement de tous les départs à la retraite et du manque d'attractivité de la fonction publique pour les jeunes qui choisissent de moins en moins souvent pour les emplois publics : l'arrivée de nouveaux fonctionnaires étant passée de 11.000 en 2007 à 4000 en 2011.

[En savoir plus](#)

#### Canada

**Le projet de loi du budget fédéral** déposé en mars qui doit être soumis au vote du Parlement ces prochains jours **suscite un tollé général** dans la presse, au niveau du barreau des avocats et dans toute la classe politique. La loi C-38, appelée, « loi mammoth » ou « loi omnibus » dénombre 750 articles, 425 pages ([en savoir plus](#)). Elle a fait l'objet d'un millier d'amendements de la part de députés de tous bords, y compris des conservateurs, parti de la majorité et devrait, sans des règles strictes (rejet et regroupement d'amendements) adoptées par le Président de la Chambre des Communes, donner lieu à un « marathon parlementaire ». Au delà des questions budgétaires, cette **loi vise à réformer les processus de consultation et d'évaluation environnementales**, les règles applicables en matière de sécurité de la vieillesse (**report de l'âge de départ à la retraite**), ainsi que le **système d'indemnisation du chômage** pour accélérer la mobilité des chômeurs (« assurance-emploi »).

[En savoir plus 1](#) ; [En savoir plus 2](#)

#### International

Lors de la présidence de l'Union européenne par les Pays-Bas en 2004, le Netherlands Institute for Social Research, en accord avec les pouvoirs publics, a lancé une étude comparative sur la performance publique. Après avoir rendu ses premiers travaux en 2007, une **analyse comparative portant sur la performance en matière de politique sociales en particulier (santé, éducation, logement, prestations sociales...)** dans **28 États développés** vient d'être publiée fin mai. Les différents domaines comparés sont analysés sous l'angle de leurs **résultats** et de la **relation coûts/bénéfices des prestations rendues**. En conclusion, un **panorama combinant la performance dans les quatre domaines précités** propose un classement des pays étudiés (p. 321). La France est classée 7<sup>ème</sup> derrière le Japon, la Corée, la Finlande, la Canada, la Suisse et la Norvège. L'Allemagne est classée 14<sup>ème</sup> et les États-Unis 27<sup>ème</sup> juste devant la Slovaquie 28<sup>ème</sup> pays.

[En savoir plus](#)

### ORGANISATION ET DELIVRANCE DU SERVICE PUBLIC

#### Danemark

Après avoir rejoint en avril 2012 l'**initiative internationale « Open Government Partnership » (OGP)**, dans lequel les pays adhérents s'engagent à **promouvoir « la bonne gouvernance et la démocratie »**, lde Danemark a présenté en juin dernier son plan d'action, « Action Plan 2012 ». Elaboré après une large consultation auprès des citoyens, des ONG et des autorités publiques, le plan propose de **nombreuses initiatives dans l'éducation, la formation, l'innovation, la santé, le management public et la participation des citoyens**. Le plan reprend et enrichit nombre de mesures déjà

contenues dans le stratégie danois pour le e-gouvernement, Join Public Digitisation Strategy 2011-2015. A noter : l'Italie, qui vient également de rejoindre OGP en juin, va prochainement faire connaître son propre plan.

[En savoir plus](#)

### **Finlande**

La volonté du gouvernement finlandais d'accélérer considérablement la **réforme des municipalités, en particulier par le biais de fusions (voir "Réactive" de juin 2010), suscite de nombreuses polémiques**. Plusieurs partis s'opposent en particulier au principe de fusions forcées (comme celle proposée par exemple pour Helsinki et quatre villes voisines). Le gouvernement a renoncé au côté obligatoire mais **maintient son objectif d'atteindre 70 municipalités à terme** (ce chiffre, confidentiel ayant fait l'objet d'une fuite) contre environ 340 actuellement, toujours dans l'**objectif de partager les services et réaliser des économies d'échelle**. Les fusions les plus urgentes devront concerner les municipalités « fragiles », subventions à l'appui. La discussion porte cependant actuellement sur la définition de cette notion de « fragilité ».

[En savoir plus](#)

### **Pays-Bas**

Le gouvernement souhaite-t-il « assigner » l'île de Curaçao pour absence de maîtrise de son déficit budgétaire alors que cet État membre du Royaume est autonome depuis la dissolution de la Fédération des Antilles néerlandaises le 10 octobre 2010 ? C'est ce que révèle la presse quotidienne en s'appuyant sur l'intervention de la ministre des Affaires intérieures et des relations du Royaume, Mme Spies, auprès de la 2<sup>ème</sup> chambre. Celle-ci a déclaré être entrain de préparer cette **mesure légale d'assignation**, visant à « **aider le gouvernement local à mettre de l'ordre dans ses finances publiques** ». Ce déficit s'élevait à 70 millions € en 2011. Une rencontre entre les deux parties est prévue à Curaçao le 15 juin, à l'occasion d'une visite officielle.

[En savoir plus 1](#) ; [En savoir plus 2](#) ;

### **Royaume-Uni**

Le site [geoconfluences](#) propose **un article très documenté sur les JO de Londres**, dont il présente en particulier **les enjeux en termes d'aménagement du territoire et de développement économique**. Le renoncement à certaines ambitions en matière de logement social est souligné et les aspects historiques du quartier de Stratford, qui accueillera les principales infrastructures, à l'Est de Londres, et du projet des JO, sont particulièrement instructifs. Le coût rehaussé de l'organisation des Jeux, passé de 3,4 à plus de 10 milliards d'euros, conjugué aux **effets de la crise et de l'austérité budgétaire, semblent expliquer une ouverture plus large aux promoteurs immobiliers et aux investisseurs étrangers** dans le champ du logement résidentiel et des commerces.

[En savoir plus](#)

## **QUALITE DE SERVICE, RELATION A L'USAGER, E-ADMINISTRATION**

### **Québec**

Après avoir organisé **une consultation** sur la manière de **mettre en œuvre le gouvernement du web 2.0**, le député Henri-François Gauthier, mandaté par le gouvernement du Québec, vient de publier son rapport. L'objectif de ce rapport consiste à expliquer de quelle manière le gouvernement du Québec peut tirer parti des technologies pour améliorer sa prestation de services et son fonctionnement interne. Dans ses recommandations, le parlementaire a mentionné la nécessité de mettre en place une approche de développement du Web 2.0 adaptée aux différentes missions des ministères et organismes et d'obtenir **l'engagement des plus hautes instances gouvernementales pour réussir une réelle modernisation des pratiques administratives**.

[En savoir plus](#)

### **Commission européenne**

Début juin, dans le cadre de la « *Stratégie numérique pour l'Europe* » et après avoir recensé les obstacles au développement numérique, la commission européenne a proposé **une législation nouvelle sur les signatures électroniques** visant à remédier au cloisonnement et au manque d'interopérabilité, à développer la citoyenneté numérique et à prévenir la cybercriminalité dans l'Union européenne. En outre, et compte tenu de sa politique tendant à « *mieux légiférer* », l'adoption d'une **réglementation européenne en la matière a fait l'objet d'une étude d'impact préalable** auprès des États membres, du Parlement européen et d'autres parties prenantes. Une **consultation publique en ligne** a été complétée par un **panel de PME** notamment. Trois options ont été analysées au cours de ces dispositifs consultatifs. Les différents acteurs consultés ont conclu à la nécessité de mesures pour accroître la sécurité juridique et la confiance dans les transactions électroniques transnationales.

[En savoir plus](#)

### **Etats-Unis**

Le gouvernement Obama vient de promulguer un **décret qui complète les dispositions prises début 2011 en matière de simplification administrative** (voir PGP n° 39). A partir d'un premier bilan des actions entreprises par les agences, ce décret rappelle l'importance des évaluations « ex-post » pour nourrir la réflexion prospective et, le cas échéant, apporter les correctifs nécessaires afin « d'optimiser les acquis des simplifications en termes de bénéfices pour l'utilisateur et d'économies pour l'administration ». Depuis janvier 2011, les agences exécutives ont émis 500 propositions de simplification dont 50 ont déjà été adoptées. Les agences indépendantes, pour leur part, ont supprimé 190 réglementations obsolètes.

[En savoir plus](#)

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### Espagne

La **première conférence sectorielle en faveur de l'égalité hommes/femmes de la nouvelle législature** a eu lieu le 21 mai. Un des points principaux abordés par les responsables au niveau central et les représentants de cette question dans les communautés autonomes a concerné les **moyens dédiés à la prise en charge des victimes de violence de genre**. Un crédit de 1 md € a été alloué aux programmes d'assistance sociale. En vue de structurer davantage le réseau contre la violence de genre, deux groupes de travail ont été mis en place, afin que les administrations implantées sur tout le territoire formulent des propositions et définissent un plan de mise en œuvre. En outre; **administration centrale et communautés autonomes travailleront de manière concertée à l'élaboration d'un « Plan intégral en faveur de la conciliation et la coresponsabilité dans la vie personnelle, familiale et professionnelle »**.

[En savoir plus](#)

### Allemagne

Le **numéro spécial 2012 de la revue de GRH allemande « Personalwirtschaft » porte sur la fonction publique. Accessible en ligne**, il présente les grands enjeux et les questions auxquels se trouve confrontée la GRH publique aujourd'hui : attractivité, accompagnement de la transition démographique, management de la santé, web 2.0, rémunération à la performance ... Les différentes contributions sont nourries des témoignages et des points de vue de responsables de services publics, de syndicalistes, d'économistes, de consultants en GRH ou en systèmes d'information, avec une large place faite aux initiatives des communes.

[En savoir plus](#)

### Royaume-Uni

Organisée dans le cadre plus général du **fast stream**, qui offre une formation intensive et une carrière accélérée pour les hauts potentiels de la fonction publique, le **« programme d'été de la diversité »**, dont l'édition 2012 vient d'être lancée, a pour but **de faire découvrir la haute fonction publique à des candidats issus de minorités ethniques ou venant de milieux défavorisés**. Cette initiative annuelle, qui prend place dans le cadre de la politique de diversité du Cabinet office, a pour but d'inciter de nouveaux talents à postuler au fast stream et d'assurer une meilleure représentativité des dirigeants publics. Les 120 candidats retenus, sous conditions de diplômes et de motivation, seront envoyés en stage rémunéré pendant 6 à 9 semaines dans différents ministères et rencontreront des hauts fonctionnaires ainsi que des « fast-streamers ».

[En savoir plus 1](#) ; [En savoir plus 2](#)

### Royaume-Uni

Le think tank britannique **« Institute for Government »**, met en garde le gouvernement devant le **risque de désaffection des fonctionnaires les plus talentueux**, en raison des attaques dont ils font l'objet dans les discours politiques et du **manque de sens donné aux réformes effectuées dans le cadre de la politique d'austérité**. Le laboratoire d'idées estime qu'il n'y a plus de marges de manœuvre pour couper davantage dans les budgets du « back office », et insiste, entre autres, sur la nécessité du soutien politique, du leadership, de l'engagement des dirigeants, dans des réformes qui ne peuvent se contenter d'être une succession de mesures et dont les résultats doivent être transparents et convaincants.

[En savoir plus](#)

### Portugal

Le gouvernement portugais compte utiliser le **dispositif de « mobilité spéciale » des fonctionnaires** (voir « Réactive » n° 44 d'avril 2012) pour **réduire encore les effectifs**. Le nombre d'agents actuellement placés dans ce dispositif (1077 sur un total de 608 746 agents fonctionnaires centraux et locaux) pourrait donc augmenter considérablement, sachant que **la sortie d'une « mobilité spéciale » se fait soit par transfert vers un autre poste, soit plus fréquemment par un licenciement**. Les agents en mobilité spéciale touchent un salaire réduit.

[En savoir plus](#)

## INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Directrice de la Publication :	Mylène ORANGE-LOUBOUTIN, directrice générale
Rédacteur en chef :	Philippe MAZUEL, directeur de la recherche
Coordinatrice de la publication :	Arlette HEURTAUX Fatima ARGRAG, Marie-Thérèse DELEPLACE, Claire FARGEOT-BOLL,
Équipe de rédaction :	Arlette HEURTAUX IGPDE / Bureau de la Recherche
Réalisation et mise en Page :	ISSN 2105-0740
Publication mensuelle	